

Insertion des jeunes exclus en Afrique

Par Yao Assogba

Note sur l'auteur

Yao Assogba est sociologue et professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il œuvre au sein de l'Alliance de recherche université-communauté / Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), spécifiquement dans l'axe 1- Développement social des communautés. Monsieur Assogba est aussi membre du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS). Ses domaines de spécialisation et d'expertise sont l'insertion socioprofessionnelle et la migration des jeunes, le développement communautaire en Afrique et au Québec, le développement international et la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

Université du Québec en Outaouais (UQO)
Alliance de recherche université-communauté (ARUC-ISDC)
Axe 1 Développement social

Série : Recherches, numéro 39

ISBN :
978-2-89251-410-0 (version imprimée)
978-2-89251-411-7 (PDF)

Mai 2011

TABLE DES MATIÈRES

1.	ENCHEVÊTREMENT DES CATÉGORIES DES JEUNES EN AFRIQUE	1
2.	LES JEUNES DE LA RUE EN AFRIQUE : PORTRAIT	2
3.	JEUNES D'AFRIQUE : DES <i>HOMO ANTHROPOLOGICUS</i>	4
3.1	La culture de la rue	4
	a) Le <i>chifta</i> d'Addis Abeba	4
	b) Le <i>bul faale</i> de Dakar	5
	c) Le <i>shege</i> de Kinshasa	5
3.2	Globalisation et culture de la jeunesse	6
4.	PROBLÉMATIQUE DE L'INSERTION DES JEUNES EN AFRIQUE	6
4.1	Les jeunes très vulnérables	7
4.2	Les jeunes diplômés	7
	EN GUISE DE CONCLUSION	9
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	10

Les jeunes adultes de 15 à 30 ans représentent plus de 50% de la population de l'Afrique au Sud du Sahara. sont frappés par l'exclusion sociale (enfants de la rue ou dans la rue, décrochage scolaire, chômage, etc.). Le lien social qui assurait la cohésion sociale dans la communauté a été fortement ébranlé par les mutations profondes des sociétés africaines depuis les années 1960-1970. L'interpénétration du traditionnel et du moderne, l'économie extravertie, les dictatures, les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) dans les années 1970-1980 ainsi que ses conséquences économiques, ont rendu problématiques les rapports des jeunes aux structures de socialisation et d'intégration sociale.

Cette exclusion se définit par rapport à la crise de la famille et du système d'éducation mais également par rapport aux rigidités du marché du travail, au chômage, à la pauvreté et au manque flagrant de politiques sociales (Lachaud, 1995). Toutefois ces jeunes Africains qui semblent en plein dans la brume de la désespérance ambiante faite de toutes sortes de difficultés, ne faiblissent généralement pas devant les problèmes sociaux qu'ils connaissent. Bien au contraire, ils sont dynamiques, inventifs et créatifs dans tous les domaines de la vie en société.

1. ENCHEVÊTREMENT DES CATÉGORIES DES JEUNES EN AFRIQUE

Les jeunes font face à trois grands problèmes éducationnels dans les pays d'Afrique au sud du Sahara: l'inaccessibilité au système scolaire et de santé, le caractère très sélectif de l'école et l'inadaptation de l'ensemble du système d'éducation aux réalités socio-économiques ambiantes. Bien que les aspirations scolaires des jeunes soient élevées, les contraintes financières, l'absence d'école dans certaines zones rurales et semi-rurales et l'obligation d'aider les parents dans les travaux champêtres ou dans des petites entreprises (menuiserie, maçonnerie, commerce) peuvent expliquer,

d'après certaines études, entre 50 et 60 % des cas de nonaccès au système scolaire (Lachaud, 1995). Une étude de l'UNESCO a montré qu'en Côte-d'Ivoire, par exemple, de nombreux jeunes sont obligés d'abandonner l'école pour des difficultés financières de leurs familles. D'autres n'ont pas été scolarisés en raison du manque d'enseignants et de l'insuffisance des infrastructures d'accueil (UNESCO, 1995). À la suite d'une étude sur les rapports entre la structure des ménages et la fréquentation scolaire à Bamako et au Mali, Marcoux conclut que les travaux domestiques ont un impact plus négatif sur la scolarisation des jeunes filles auxquelles revient le gros lot des travaux ménagers. «Le statut socio-économique et le niveau d'accès aux services d'approvisionnement en eau sont significatifs. Ainsi, les filles des milieux plus pauvres ont deux fois moins de chances de fréquenter l'école que celles appartenant aux ménages les plus aisés; pour les garçons, l'écart est moindre» (Marcoux, 1995 : 670). Le caractère très sélectif du système scolaire explique aussi, pour une bonne part, l'exclusion d'un nombre important d'élèves de l'école (Proteau, 1995 : 643).

Sans tomber dans l'«afro-pessimisme», il faut reconnaître que l'inaccessibilité des jeunes à l'éducation en Afrique au sud du Sahara demeure un problème préoccupant. À l'occasion de la Conférence de Jomtien, tenue en 1990, la communauté internationale avait fixé comme objectif d'atteindre dans les pays africains l'«éducation pour tous en l'an 2000». La même ambition a été réitérée par les participants du Forum mondial sur l'éducation organisé à Dakar en l'an 2000. Toutefois, en dépit de ces discours, de nombreux pays africains n'ont fait qu'un léger progrès en matière d'accessibilité à l'éducation, même primaire et secondaire, à tous les jeunes en âge scolaire. À la fin des années 1990, les taux bruts de scolarisation au niveau primaire sont seulement passés de 80.9 % pour les garçons et de 64.8 % pour les filles en 1990 à respectivement 83.3 % et 67.1 % en 1999 (Pilon, 2001 : 1).

Au total, eu égard au système d'éducation qui détermine pour une bonne part l'égalité des chances scolaires et sociales dans les sociétés modernes, on peut distinguer au moins quatre catégories de jeunes en Afrique subsaharienne. La première serait constituée de ceux qui, pour les multiples raisons déjà évoquées, n'ont pas pu fréquenter l'école ou les jeunes qui ont été contraints de quitter le système scolaire avant la fin de leur scolarisation. Ils s'orientent généralement vers l'apprentissage et l'exercice de petits métiers ou occupent des emplois précaires ou deviennent des chômeurs (Coquery-Vidrovitch et Nedelec, 1991). La deuxième catégorie serait composée de jeunes non-scolarisés et sans qualification qui ont migré des zones rurales dans les centres urbains et semi-urbains dans l'espoir d'améliorer leurs conditions d'existence, mais le plus souvent ils se retrouvent dans une situation de précarité et se «débrouillent» dans le secteur informel pour survivre (Touré et Fadayomi, 1993; Ouédraogo et Piché, 1995; Assogba, 1997). La troisième catégorie serait les jeunes de la rue qui constituent un groupe hétéroclite en ce sens qu'on y trouve les jeunes des deux sexes, de différents âges, non-scolarisés ou peu scolarisés, des enfants négligés, d'anciens «enfants-soldats», etc. L'ampleur du phénomène est telle qu'il est pratiquement impossible à quantifier (Marguerat et Poitou, 1994). Enfin, le quatrième groupe serait composé des jeunes diplômés qui sont nombreux à être touchés par la crise de l'emploi, devenue criarde à partir de l'application des PAS dans les pays de la sous-région ouest africaine dans les années 1980.

La détermination de ces catégories n'est que d'ordre théorique car la réalité de la jeunesse africaine est plus complexe. On constate en effet qu'en Afrique un «nombre croissant d'enfants et de jeunes semblent aujourd'hui exclus de l'éducation, des soins de santé, des emplois salariés et même de l'accès au statut d'adulte, étant donné leur incapacité financière à construire une maison, à se marier formellement, à éduquer à leur tour des enfants ou à compléter leur propre éducation (d'où la flexibilité croissante du concept de «jeunes»

avec des cas où à la fois le père et son enfant sont des «étudiants»)» (De Boeck et Honwana, 2000 : 10). L'enchevêtrement de cette situation produit de plus en plus et fréquemment des catégories de jeunes qu'on ne saurait positionner dans aucun des lieux habituels de la réalisation de la jeunesse. Les jeunes en Afrique au sud du Sahara présentent de multiples profils. Selon le contexte, ils peuvent être rebelles et conformistes, novateurs ou non entrepreneurs, artistes, exploités, victimes, combattants, soldats, etc.

Dans tous les cas, ils se comportent en acteur social rationnel, situé et daté. «Point de rencontre de multiples statuts, leur vie est complexe et ils parviennent à naviguer dans de nombreuses arènes sociales grâce à la variété de leurs comportements et de leurs statuts» (*ibidem* : 5). À l'instar des jeunes d'Europe, d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud, les jeunes d'Afrique représentent des forces sociales sans cesse émergentes, ayant la capacité créatrice de construire et reconstruire à la fois leurs sociétés. Comment ces forces sociales se manifestent-elles dans des contextes fort variés et complexes? Comment se présentent les grandes tendances sociales des actions que posent les jeunes en réponses à ces différents contextes sociaux?

2. LES JEUNES DE LA RUE EN AFRIQUE : PORTRAIT

Phénomène international, les jeunes de la rue font aussi et désormais partie du paysage urbain dans les grandes villes en Afrique. Dans le domaine scientifique, on assiste présentement à l'émergence d'un courant des sciences humaines et sociales qui considère que ces jeunes ne représentent pas uniquement des *homo sociologicus* marginalisés, mais ils sont aussi des *homo anthropologicus* producteurs d'une culture de la rue (*Politique africaine*, 2000). Certes, le nombre croissant de jeunes de la rue est dû aux transformations de la structure de la famille traditionnelle africaine sous l'effet de la modernisation. Aussi bien dans les régions rurales que dans les centres urbains, la famille

élargie, formée d'un grand réseau de relations de parentés, se désarticule. La légendaire solidarité africaine tend à disparaître, et on assiste à l'émergence d'un individualisme qui peut s'expliquer par les aspirations de plus en plus élevées à la réussite, à la réalisation de soi et des siens dans un contexte de cherté de la vie. Les gens ont donc tendance à se désengager des obligations liées à la famille élargie. De plus, la séparation des parents, le divorce, le remariage, etc. font apparaître de nouvelles structures familiales moins disposées à prendre en charge les enfants de la parenté élargie. Ainsi, les jeunes dont les familles sont en crise n'ont plus de parents ni de foyer où se réfugier et finissent généralement par se retrouver dans la rue (Marguerat et Poitou, 1994; Mufune, 2000).

Mais depuis quelques années, on observe dans les capitales des pays de l'Afrique subsaharienne une prolifération d'enfants ou de jeunes de la rue accusés de sorcellerie. C'est le phénomène des «enfants-sorciers» qui a fait l'objet d'une recherche dans le cas du Congo-Kinshasa, par Filip De Boeck (2000) de l'Université de Louvain, en Belgique. Au cours des dernières années, les «enfants de la rue sont devenus un des aspects familiers de la vie urbaine de tous les quartiers de cette ville énorme [Kinshasa]. Beaucoup de ces enfants ont été forcés de vivre dans la rue après avoir été chassés par des membres de leurs familles qui les accusaient de sorcellerie» (De Boeck, 2000 : 37). D'après l'auteur, le lien qu'on établit entre enfance et sorcellerie est à mettre «en relation avec une profonde déstructuration/restructuration des catégories de la maternité, de la gérontocratie, de l'autorité et plus généralement du champ familial lui-même» (*ibidem* : 35). Pour De Boeck, la représentation diabolique d'enfants par les adultes traduit ce qu'il appelle «les racines profondes de l'angoisse» qui accompagne généralement une transformation sociale plus large. À cet égard, précise-t-il en conclusion, l'Afrique ne fait pas exception à d'autres sociétés où le lien, réel ou imaginaire, entre enfance et sorcellerie (s'agissant alors de maltraitance, de prostitution, de pédophilie ou

de trafic d'organes qui sont l'apanage des enfants et des jeunes de la rue) traduit de façon analogue un sentiment de crise et de mutation sociales.

Les chercheurs attribuent aussi l'augmentation des jeunes de la rue en Afrique subsaharienne aux problèmes économiques qui aggravent la pauvreté et la misère des gens et des familles défavorisées (Mufune, 2000). Les problèmes de santé, notamment la prévalence des MTS, du VIH et du sida chez les jeunes contribuent également, pour une large part, à la croissance du nombre de ceux de la rue. En 1994, une étude réalisée auprès des jeunes en Côte d'Ivoire a mis en évidence des indicateurs inquiétants de ces maladies chez les jeunes : un taux de 38 % de MTS, 10 % seulement d'utilisation de préservatifs, une fécondité relativement élevée des adolescentes de 15 à 19 ans. En 1991, chez les jeunes de 15 à 29 ans qui ont donné leur sang au Centre de transfusion sanguine d'Abidjan, 11.5 % étaient porteurs du VIH, et sa prévalence était de 33.3 % chez les jeunes atteints de tuberculose. Dans l'ensemble, la tranche d'âge la plus touchée par la pandémie du VIH/sida est celle de 15 à 29 ans, et généralement ils se retrouvent dans la rue (Touré, 2000).

Dans sa recension des travaux sur le phénomène des jeunes de la rue en Afrique australe, Pempelani Mufune, professeur au département de sociologie à l'Université de Namibie, constate que dans presque tous les pays de la sous-région, les jeunes sont atteints en masse par le VIH/sida, mais ceux de la rue le sont plus que les autres. La guerre a ajouté également les jeunes de Mozambique et de l'Angola dans la rue (Mufune, 2000). Par ailleurs, le grand public les perçoit comme de «mauvais gamins». Ils sont de temps à autre traqués et réprimés par les forces de l'ordre, sans compter qu'ils font généralement l'objet d'exploitation de tout genre. Parfois, les jeunes de la rue sont des pourvoyeurs de famille.

3. JEUNES D'AFRIQUE : DES *HOMO ANTHROPOLOGICUS*

3.1 La culture de la rue

Les jeunes sont des producteurs d'une culture de rue qui constitue une des composantes de la culture populaire de l'Afrique urbaine. Dépassant l'approche empirique dominante dans ce champ d'étude, certains chercheurs africains commencent à analyser la culture de la rue en prenant en compte de ses dynamiques sociales propres et de ses acteurs sociaux (Biaya, 2000). Particulièrement touchés par les conséquences des PAS imposés aux États de l'Afrique postcoloniale dans les années 1970-1980, la crise de l'emploi, l'essoufflement du système d'éducation, la précarisation des conditions de vie, la fin des aspirations à la petite bourgeoisie urbaine, etc., les jeunes de 15 à 35 ans (de 40 % à 50 % de la population des villes selon les pays) ont exploré de nouvelles voies de construction de leur identité. C'est dans cette situation qu'on assiste à l'émergence et à la diffusion de masse de la culture de la rue. «Souvent latente, celle-ci s'élargit dès que les institutions et les régulations sociales s'affaiblissent et que la corruption les gangrène» (*ibidem* : 14). La culture de la rue en Afrique urbaine germe et se développe donc dans un contexte particulier de violence symbolique et sociale et de contre-violence des appareils répressifs d'État. Mais cette culture se manifeste également par d'autres modes d'expression des jeunes, en l'occurrence par les jeux, le rapport à la consommation de boisson (alcool, café, thé), les loisirs, le sport, l'habillement, etc. La culture de la rue porte en elle des paradoxes eu égard à la société globale avec laquelle elle est ni en rupture ni en marge. Elle s'en démarque toutefois par des logiques et des stratégies d'action revendicatrices en opposition aux logiques de l'État postcolonial.

Biaya (2000) a dégagé cette analyse à partir de l'étude de trois cas de figures marquantes de la jeunesse urbaine des capitales de l'Éthiopie, du Sénégal et du Congo.

a) Le *chifta* d'Addis Abeba :

Le *chifta* d'Addis Abeba est un groupe de jeunes organisé autour de la consommation du *khat* (boisson locale), de la cérémonie du café et de pratiques sociales ritualisées rappelant l'identité guerrière et païenne des membres (*chifta*). Une forme de sociabilité que l'on rencontre également dans d'autres capitales des pays d'Afrique centrale et occidentale où la consommation peut être la bière ou des plantes dopantes. La cérémonie du café et du *khat* exprime la contestation des jeunes. La scène se déroule souvent dans un climat familial convivial dans un lieu public, par exemple à l'arrière d'un bar, où se mêlent des jeunes garçons et des jeunes filles. La causerie très animée se fait cependant à voix basse et on consomme lentement et progressivement jusqu'à tout terminé. Dès lors, les jeunes en transe occupent certains lieux publics tels que les bars, les discothèques et se mettent à danser frénétiquement en imitant les marches guerrières du grand *chifta*, personnage devenu mythique qui «durant des siècles, menaçait et contesta l'ordre impérial et chrétien» (*ibidem* : 16). Cette festivité rassemble les diverses ethnies du pays qui, sous l'effet hallucinogène du *khat*, se trouvent ainsi réconciliées à travers la manifestation d'un nationalisme postcolonial qui marque l'apothéose de la communion avec la figure historique du *chifta*, le principal artisan de la renaissance de l'empire éthiopien. Dans l'Éthiopie d'après-empire, le *chifta* est le milicien qui sème la terreur à Addis-Abeba, participe à la guerre contre l'Érythrée, la Somalie ou le Soudan durant les années 1970, 1980, 1990 et 2000. Mais dans sa forme urbaine de l'Éthiopie d'aujourd'hui, le *chifta* est l'expression fondamentale du rejet des régimes postimpériaux qui ont militarisé et enrôlé les jeunes dans l'armée pour une guerre ininterrompue de 1974 à 2000. Et la dimension ludique du *chifta* permettant aux membres de réconcilier de manière plus ou moins harmonieuse, le «corps et l'imaginaire social», puis d'exorciser «le désordre social», n'altère pas la culture de la violence pour laquelle les «jeunes cherchent à démontrer une censure politique quasi permanente [dont] ils ne peuvent réellement s'en libérer» (*ibidem* : 18).

En effet, chaque jeune est un sujet qui appartient toujours à un groupe social marginalisé, mais inséré dans un système de violence due à la pauvreté pérennisée et liée aussi à l'image du *chifta*. Seul un voyage réel vers un pays étranger d'Europe ou d'Amérique du Nord peut être salutaire en sortant le jeune de ce carcan totalitaire.

b) Le *bul faale* de Dakar :

L'expression *bul faale* en langue oulof signifie «sois indifférent» ou «ne t'en fais pas». Elle renvoie à l'attitude adoptée par des jeunes citadins forcément frappés par la crise économique ambiante. En ses débuts, le *bul faale* est un loisir qui se déroule autour d'une cérémonie de thé appelée *ataya*, mais à l'occasion d'un combat de lutte traditionnelle du Sénégal (un sport national d'ailleurs), les jeunes vont lui donner un sens politique en s'engageant dans une lutte contre les «classes dominantes» du pays. Devenu un mouvement de jeunes à la fin des années 1980, le *bul faale* rejette d'emblée les traditions politiques et religieuses imposées à la jeunesse dakaroise, par les élites depuis les indépendances dans les années 1960. Par une chanson populaire (Birima) apparue au milieu des années 1990, les jeunes exclus de Dakar refusent la culture islamique sénégalaise pour valoriser une certaine «jouissance païenne préislamique». La chanson dénonce aussi la bourgeoisie politique sénégalaise qui opprime le peuple et s'enrichit sur le dos de l'État. Dès lors, le mouvement *bul faale* est devenu le symbole de la contestation de l'État et de lutte politique. Le mouvement véhicule une culture libertine par un culte du corps qui rompt totalement avec la vertu de la pudeur islamiste. Le mouvement est non seulement un mode de vie de la jeunesse, mais c'est aussi un mode de revendication politique pour les générations post-indépendance. Toutefois, font remarquer certains chercheurs, le *bul faale* «d'aujourd'hui n'appartient à aucun parti, aucune clientèle : il se veut un citoyen ouvert sur le monde» (*ibidem* : 19).

c) Le *shege* de Kinshasa :

Dans l'imaginaire du Congolais citadin, le *shege* dans son sens premier renvoie à la

condition du migrant clandestin en Occident et en Afrique dont la trajectoire sociale est un échec. Mais au début des années 1990, l'expression désignait un enfant de la rue, désœuvré, drogué et sans abri; et par la suite elle a été élargie aux jeunes de Kinshasa nés après l'indépendance du Congo dans les années 1960. Pris dans ce sens, le *shege* désigne «l'urbanité kinoise faite d'ambiance (musique, alcool et sexualité facile) et de mobilité géographique» (*ibidem* : 20). Ainsi, le *shege* est un individu qui adore les plaisirs de la vie, mais sa particularité réside dans le fait qu'il est un épicurien des temps de crise dont le revenu est de source illégale. Le *shege* aime beaucoup fêter ou, selon son langage, adore «s'ambiancer» dans la «cour du village» dans la capitale Kinshasa qui se trouve dans un processus de «villagisation». Le *shege* est un grand noceur qui aime danser le *ndombolo* sur la place publique. La gestuelle de cette danse rythme au son d'une musique frénétique et saccadée, pendant que les mouvements du corps symbolisent une pièce de théâtre mettant en scène un singe et un enfant-soldat (*kadogo*). La danse consiste à bouger le bassin en signe de mime de l'activité de copulation d'un singe en rut, cet animal grossier et détesté des citadins de Kinshasa. Ces déhanchements érotiques représentent un dialogue imaginaire entre l'enfant-soldat menaçant et le citadin effronté et vulgaire. La musique se termine par la mise à mort de celui-ci, à la joie des autres soldats et aux gestes réprobatoires du public de Kinshasa. «Puis, la danse du singe en rut reprend pour signifier la victoire de la force brutale sur la civilité kinoise» (*ibidem* : 20). Le *ndombolo*, danse exécutée par le *shege* de Kinshasa, se veut une satire du régime qui essaie de plier la population urbaine à sa logique martiale. Cette danse dénonce également l'invasion récente de la capitale congolaise par les enfants-soldats qui répriment et commettent des meurtres au nom de l'État. En dernier ressort, le *ndombolo* symbolise un processus de quête et une reconstruction de l'identité des jeunes urbains désœuvrés, paupérisés qui restaurent la nation à partir d'un rituel mortuaire et l'expression de la culture de la rue.

Dans les trois villes, Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa, les jeunes ont produit une culture de la rue à partir de la marge de la société urbaine. La rue devient non plus un espace de contrôle étatique et religieux, mais plutôt un lieu de création et de récréation où les jeunes, frappés par la crise sociétale, développent à la fois un mode de contrôle de l'espace urbain, une culture rebelle sur un fond politique. C'est à partir de cet univers symbolique et réel que leurs pratiques sociales prennent sens pour s'opposer à l'État postcolonial dont les politiques ont pour effet la précarisation et la paupérisation de la jeunesse. Ce mouvement de jeunes se retrouve également en Afrique australe (Comaroff, 2000).

3.2 Globalisation et culture de la jeunesse

La jeunesse comme catégorie sociale actuelle s'est étudiée aussi dans son rapport au développement du capitalisme et à la montée en force de la mondialisation de l'économie néolibérale. Il ressort de ces études que de manière générale les jeunes se sont vus exclus des économies nationales et des réseaux de production de la culture mondiale. C'est dans ce contexte que les jeunes, en tant que groupe social aussi de la société, ont développé une autonomie sans précédent qui se manifeste dans leur rapport à l'espace transnational des économies et des cultures du libéralisme et du néo-libéralisme. Ce rapport a donné naissance à une «culture globale de la jeunesse» (*ibidem* : 101), dont on a vu et dont on voit les manifestations dans le temps et l'espace. Ce sont, entre autres, la capacité du langage, les protestations de masse pour «toutes les causes», le mouvement de migrations transnationales des jeunes, etc. Mais à l'ère de la mondialisation, une forme particulière de cette culture est le rapport des jeunes à l'économie à l'échelle planétaire. On constate qu'ils créent leurs propres marchés, légaux ou illégaux, développent des pratiques s'inscrivant dans la logique du libéralisme mondial.

À l'instar des jeunes d'Europe et d'Amérique, ceux d'Afrique au sud du Sahara, qui sont des exclus des centres urbains des sociétés

postcoloniales, se sont révélés téméraires, ingénieux et intelligents en développant une culture entrepreneuriale inédite. C'est le cas des «économies de brousse (*bush economies*) florissantes du Cameroun et du Tchad où les jeunes «démarcheurs» traversent les frontières, changent de passeport, effectuent des transactions monétaires et se livrent à des trafics très risqués, comme ceux d'armes ou de drogue. Ces jeunes inventent, de fait, de nouvelles manières de s'enrichir à la marge des marchés mondiaux» (*ibidem* : 105). D'autres jeunes mettent en place des structures novatrices de pratique d'un commerce libertaire qui permet de faire d'énormes profits par la violence. C'est le cas de figure des jeunes *Mourides* du Sénégal qui ont mis sur pied des entreprises transnationales opérant de Dakar à Paris ou à New York. Ces entrepreneurs *Mourides* se substituent souvent à l'État postcolonial pour financer des grands projets de développement urbain au Sénégal.

En ces temps de mondialisation de l'économie néolibérale, on a assisté donc à l'émergence d'une «culture globale de la jeunesse» qui a montré sa capacité d'occuper l'espace transnational et de développer des types de pratiques qui participent, à partir de la marge, à l'«Économie-Monde». En acteurs sociaux rationnels, les jeunes réapproprient et recontextualisent cette culture non seulement sur le plan économique, mais également sur les plans artistiques, musicaux, danses, etc. Dans le temps et l'espace, cette culture porte aussi en elle ce qu'on peut appeler la «contemporanéité».

4. PROBLÉMATIQUE DE L'INSERTION DES JEUNES EN AFRIQUE

L'exclusion des jeunes, comme facteur déterminant qui met en cause la cohésion sociale, est devenue la question sociale des sociétés contemporaines, et l'Afrique n'en fait pas une exception. Des initiatives individuelles, des pratiques sociales et des mesures politiques d'insertion socioprofessionnelle sont mises en œuvre pour contribuer au processus d'insertion

des personnes les plus touchées, soit les jeunes. Nous distinguons, pour des fins d'analyse, la catégorie sociale la plus vulnérable (jeunes de la rue, décrocheurs, migrants urbains) et la catégorie des jeunes diplômés postsecondaires.

4.1 Les jeunes très vulnérables

L'exclusion sociale extrême d'une catégorie de jeunes africains fait d'eux des *homo sociologicus* capables de créativité et de débrouillardise dans le processus d'insertion sociale qui demeure, toutefois, des stratégies de survie. L'on trouve ainsi dans la plupart des pays des jeunes marginalisés qui vendent dans la rue de petites marchandises qui paraissent, à première vue, insignifiantes : mouchoirs en papier destinés aux passants qui ont besoin d'essuyer leur visage sous le chaud soleil d'Afrique, des sacs d'eau pour se désaltérer, des unités de bouton, de cigarette, etc. Ces jeunes développent de réelles aptitudes d'adaptabilité et de solidarité pour survivre et sortir tant bien que mal de leurs situations problématiques. Ils réussissent à se nourrir et à répondre aux autres besoins quotidiens, même dans les circonstances les plus difficiles. Ils savent mettre à profit certaines infrastructures de la ville, par exemple dormir dans les gares ferroviaires ou routières, boire à même les robinets et systèmes publics d'alimentation d'eau, etc. (UNESCO, 1995; Marguerat et Poitou, 1994; Stren, 1992). Des filles et des garçons peuvent être contraints de se prostituer pour survivre.

Certains de ces jeunes s'organisent en groupe pour s'insérer dans le secteur informel qui représente le principal marché d'emploi pour la majeure partie des habitants des villes. Le jeune peut faire l'apprentissage d'un métier et trouver un emploi dans de petites et petites entreprises (PPE) de menuiserie, de construction, d'artisanat. Les plus durement exclus font de multiples activités sur le marché du travail informel : cireurs de chaussures, porteurs de bagages, gardiens de voitures, laveurs de pare-brise de voitures ou de vaisselles, etc. (Sissoko, 1994). Certes, en Afrique au sud du Sahara, le secteur informel est le principal débouché de

l'ensemble des jeunes, mais il facilite encore davantage l'insertion socio-professionnelle des jeunes fortement marginalisés. Les réseaux de solidarité familiaux jouent aussi un rôle non moins important dans l'insertion urbaine des jeunes migrants. Ces réseaux sont de véritables structures de base qui assument des fonctions de sécurité, de protection et de prévention de certains risques que suppose la vie urbaine (Fall, 1994).

Des programmes d'intervention auprès des jeunes de la rue sont mis en place par les États africains ou par les organisations internationales d'aide à la jeunesse, mais on constate que ces dispositifs d'insertion sociale sont insuffisants et inefficaces face à l'ampleur du problème. Depuis peu, on assiste à l'émergence de courants de pensée et de pratiques alternatives chez les organisations non gouvernementales (ONG) en marge des politiques publiques. Ces organisations sont souvent engagées dans un processus constant de renouvellement de leurs pratiques pour faire face aux défis sans cesse nouveaux que posent l'insertion et l'intégration sociale des jeunes les plus vulnérables (Rivard, 2004).

4.2 Les jeunes diplômés

Après l'époque dite des « Trentes Glorieuses », alors que les pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale connaissaient l'effondrement du salariat et que le plein emploi y demeurait un idéal lointain, l'Afrique subsaharienne échappait encore au problème du chômage et de précarité. Durant la première décennie des indépendances (1960-1970), il n'y avait pratiquement pas de chômage chez les jeunes diplômés de l'enseignement post-secondaire (Célestin, 1992). Mais la crise économique et financière qui a frappé tous les pays du monde dans la décennie 1970-1980 n'épargne pas ceux d'Afrique. Les PAS ont soumis les postcolonies africaines à des conditionnalités draconiennes qui ont forcé l'État, principal employeur, à abandonner ses politiques d'embauche automatique des jeunes diplômés dans le secteur public et parapublic, et ceux-ci deviennent des chômeurs instruits ou

des jeunes précaires (Célestin, 1992; Lachaud, 1994). Face à cette situation inédite, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont mis en place des programmes pour trouver de nouvelles voies d'insertion professionnelle des jeunes diplômés postsecondaires.

La promotion de l'auto-emploi par l'État est devenue à partir des années 1980 une priorité et un mécanisme d'insertion. Le Sénégal a été le premier pays africain à lancer l'opération «Maîtrisard», en 1982, à l'intention de ses jeunes diplômés chômeurs afin de les inciter à s'insérer dans le marché du travail en créant leurs propres emplois (Lubell, 1990). Il a été suivi de près par le Mali qui a mis sur pied, avec l'assistance de l'Organisation internationale du travail (OIT), un programme semblable (Fourcade et Tahar, 1990). Au début des années 1990, d'autres pays d'Afrique noire francophone, tel que le Bénin et le Burkina Faso, considérés comme des «modèles» d'application des politiques d'ajustement structurel, font aussi de l'auto-emploi une pratique d'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés sortant du système d'enseignement post-secondaire (Observatoire de l'emploi du Bénin, 1997; Yaméogo, 1995; Parodi, 1995).

Dans la plupart des pays d'Afrique noire francophone, les ministères à vocation économique gèrent différents fonds de l'emploi et disposent en particulier des lignes de crédit pour l'auto-emploi dont les jeunes diplômés de l'enseignement post-secondaire sont une des cibles éligibles (Ellis et Fauré, 1995). Nonobstant ces efforts, les programmes et mesures d'auto-emploi ont très tôt montré leurs limites dans la mesure où ils n'ont permis de résoudre que certains problèmes posés par l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Par exemple, au Sénégal, au Mali et ailleurs en Afrique de l'Ouest, après les premières années d'incitation à l'auto-emploi, le nombre de jeunes diplômés insérés est resté faible par rapport à celui des jeunes en chômage (Trouvé et Bessa, 1998; Feral, 1987).

Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'auto-

emploi, comme mécanisme d'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés universitaires, est devenu une réalité de l'Afrique noire. La génération post-ajustement structurelle est celle des créateurs de petites et petites entreprises (PPE) novatrices et originales. Ces jeunes sont des *bouquinistes* propriétaires de «librairies-par-terre» installées au bord des rues des centres-villes, ou de pharmacies à ciel ouvert, dirigeants d'ONG de consultation dans le secteur du développement international. Ils innovent aussi dans le domaine des finances par des pratiques rotatives d'épargne et de crédit ou de tontines (Monga, 1997), par la mise sur pied de «banques ambulantes». L'activité du «banquier-ambulant» ou du «tontinier-collecteur» «consiste à se déplacer à mobylette ou à moto sur les marchés et dans les quartiers de ville, en général tous les jours, pour effectuer des opérations de dépôt et de crédit avec une clientèle très diversifiée qui, pour des raisons de modalités et de règles contraignantes, n'accède pas aux banques classiques» (Adéchoubou, 1996 : 59-60).

Pour différentes raisons, certains jeunes africains hautement qualifiés voient dans la migration en Europe et en Amérique du Nord une possible voie d'insertion professionnelle. La crise économique, le manque d'emploi ou l'instabilité politique expliquent dans une large mesure la fuite des cerveaux des cadres africains de haut niveau (Fall, 2002).

Sur un autre plan, l'Afrique ne fait pas exception à la tendance observée en Occident quant au recul dans le temps de l'entrée dans la vie adulte des jeunes. En effet, une enquête comparative intergénérationnelle (génération des années 1970 et celle des années 1980) sur l'évolution de l'insertion dans trois capitales, soit Dakar (Sénégal), Yaoundé (Cameroun) et Antananarivo (Madagascar), montre que la triade «emploi/mariage/résidence» (mesure de l'entrée dans la vie adulte)¹ est tardive.

¹ Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (sous la dir.). *Définir la jeunesse? D'un bout du monde à l'autre*, Sainte-Foy, PUL-IQRC, 1999.

Cependant, il importe de noter que contrairement au «modèle occidental d'accroissement des avantages acquis, ce sont les plus diplômés [en Afrique] qui ont le plus du contexte défavorable d'une génération à l'autre» (Antoine, Razafin Drakoto et Roubaud, 2001 : 32). Dans les trois capitales, les résultats de l'enquête montrent que globalement le diplôme est loin de constituer un gage pour accéder plus rapidement au plein statut d'adulte. La période de transition d'accès à un emploi rémunéré à celle de l'autonomie résidentielle, en passant par le mariage (ou la vie en couple) est plus longue pour ceux dont le niveau d'instruction est élevé.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les jeunes, forces sociales émergentes, constituent à la fois le reflet du présent et du devenir des sociétés. Dans cette perspective, ils posent à celles-ci un double défi, à savoir leur socialisation et intégration au système social du moment d'une part et, d'autre part, la détermination de leur place, en tant que catégorie sociale (hétérogène certes), dans la construction de la société d'aujourd'hui et de demain. En Afrique au sud du Sahara où les jeunes forment un groupe démographique très important, il s'agit d'un défi de taille à relever.

Nous avons tenté, dans un premier temps, de tracer dans les grands traits le portrait social des jeunes africains subsahariens. Dans un deuxième temps, nous avons essayé de faire une analyse des dynamiques de leurs rapports aux grands agents de socialisation et d'intégration ainsi que les réponses rationnelles (rationalité utilitaire et rationalité axiologique) que ces jeunes donnent aux contradictions que posent ces dynamiques. Qu'il s'agisse de l'éducation, du rapport à l'espace urbain, de la santé et du marché du travail, la jeunesse africaine, à l'instar de celle d'Europe et d'Amérique du Nord, se montre comme un acteur social rationnel, intentionnel qui est daté et situé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADÉCHOUBOU, Makarimi (1996). «Les banquiers ambulants au Bénin », dans *Revue Tiers Monde*, tome 37, no 145, p. 59-66.
- ANTOINE, Philippe, Mireille RAZAFIN DRAKOTO et François ROUBAUD (2001). «Contraints de rester jeunes? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo», dans *Autrepart*, no 18, p. 17-36.
- ASSOGBA, Yao (2004). *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- ASSOGBA, Yao (1997). «L'intégration des migrants dans les villes. L'Afrique comme laboratoire», dans Madeleine GAUTHIER (sous la dir.), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 213-224.
- BIAYA, Tshikala (2000). «Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine», dans *Politique Africaine*, no 80, p. 12-31.
- CÉLESTIN, Jean-Baptiste (1992). *L'emploi et la formation dans un contexte de crise économique : le cas de l'Afrique d'expression française*, Genève, Bureau international du travail (BIT).
- COMAROFF, Jean et John COMAROFF (2000). «Réflexions sur la jeunesse : du passé à la postcolonie», dans *Politique Africaine*, no 80, p. 90-110.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et Serge NEDELEC (1991). *Tiers-Monde : l'informel en question?*, Paris, L'Harmattan.
- De BOECK, Filip (2000). «Le deuxième monde et les enfants-sorciers en République démocratique du Congo», dans *Politique Africaine*, no 80, p. 32-57.
- De BOECK, Filip et Alcinda HONWANA (2000). «Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique», dans *Politique Africaine*, no 80, p. 5-11.
- ELLIS, S. et Y. FAURÉ (1995). *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala/DRSTOM.
- FALL, Abdou Salam (2002). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais/Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), série rapport de recherche, no 3.
- FALL, Abdou Salam (1994). «Et si l'insertion urbaine passait par l'investissement dans des réseaux sociaux? Réseaux formels et informels de solidarité et de dépendance dans les quartiers de Dakar», dans Jean-Pierre JACOB et Philippe LAVIGNE DELVILLE, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala IUED, p. 293-303.
- FERAL, G. (1987). *Les programmes spéciaux d'emploi et de formation de la jeunesse : rapport de synthèse*, Addis Abeba, Organisation internationale du travail.
- FOURCADE, B. et G. TAHAR (1990). «Emploi salarié, auto-emploi et promotion de l'emploi : l'exemple malien», dans *Travail et Société*, vol. 15, no 4, p. 395-407.
- LACHAUD, Jean-Pierre (1995). *Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle*, Bordeaux, Centre d'économie du développement de l'Université Montesquieu, Bordeaux IV, document de travail, no 9.
- LACHAUD, Jean-Pierre (sous la dir.) (1994). *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, Genève, Institut international d'études sociales/ Organisation internationale du travail.
- LUBELL, H. (1990). *Urban Self-Employment in Senegal*, série : Labour Market Analysis and Employment Planning, Working Paper 43, Genève, ILO.

- MARCOUX, Richard (1995). «Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali», dans *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, no 3, p. 655-674.
- MARGUERAT, Yves et Danièle POITOU (sous la dir.) (1994). *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard.
- MONGA, Célestin (1997). *L'argent des autres. Banques et petites entreprises en Afrique. Le cas du Cameroun*, Paris, L.G.D.J. et Célestin Monga.
- MUFUNE, Pempelani (2000). «Les jeunes de la rue en Afrique australe», dans *Revue internationale des sciences sociales*, no 164, p. 263-274.
- OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI DU BÉNIN (1997). *Succes-Stories ou initiatives entrepreneuriales réussies*, Cotonou, document no 14.
- OUÉDRAOGO, Dieudonné et Victor PICHÉ (1995). *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala.
- PARODI, E. (1995). «L'auto-emploi en Afrique de l'Ouest. Un nouveau monde de développement», dans *Économie et Humanisme*, no 334, p. 34-39.
- PILON, Marc (2001). «Famille et scolarisation en Afrique», dans *La Chronique du CEPED*, no 42, juillet-septembre, <http://www.ceped.ined.fr/activite/publi/chro42/>.
- POLITIQUE AFRICAINE* (2000). Dossier enfants, jeunes et politique, no 80.
- PROTEAU, Laurence (1995). «Le champ scolaire abidjanais : stratégies éducatives des familles et itinéraires probables», dans *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, no 3, p. 635-653.
- RIVARD, Jacinthe (2004). «Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues : une perspective internationale», dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, no 1, p. 127-147.
- SISSOKO, Moussa Abdoulaye (1994). «Les jeunes de la rue dans le district de Bamako (Mali)», dans Yves MARGUERAT et Danièle POITOU (sous la dir.), *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, p. 219-229.
- STREN, Richard (1992). *Une problématique urbaine : le défi de l'urbanisation pour l'aide au développement*, Toronto, Center for Urban and Community Studies/ Université de Togo.
- TOURÉ, Aminata (2000). «La santé liée à la reproduction chez les jeunes en Côte-d'Ivoire », dans *Revue internationale des sciences sociales*, no 164, p. 159-168.
- TOURÉ, Moriba et T.O. FADAYOMI (1993). *Migrations et urbanisation au sud du Sahara*, Dakar, Codesria.
- TROUVÉ, J. et C. BESSA (1998). *Perspectives de développement et de la formation. Rapport de mission au Mali*, Genève, Bureau international du travail.
- UNESCO (1995). *Dans la rue, avec des enfants*, Paris, Éditions UNESCO/BICE.
- YAMÉOGO, H. D. (1995). «L'auto-emploi à travers la création d'entreprises par les jeunes Burkinabe», *Communication au Colloque international sur la création d'entreprises par les jeunes*, Rabat, Maroc.